Cinquante deuxième année. - N ° 36 A Mercredi 21 février 2018

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 1082

47 – LOT-ET-GARONNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AGEN

Ventes et cessions

443 039 961 RCS Agen.
AM AUDITION.
Forme : Société par actions simplifiée à associé unique.
Capital : 7500 EUR.
Adresse : 5 avenue des Martyrs de la Résistance Zone Commerciale Lolya, 47200 Marmande.
Oppositions : Art.L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis de projet de fusion Avis au BODACC relatif au projet commun de fusion nationale Société absorbante : SOGECA Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 12 rue de Presbourg 75116 PARIS Capital : 145.900 € Numéro unique d'identification : 308 895 770 Lieu d'immatriculation : PARIS Société absorbée : AM AUDITION Forme : Société par actions simplifiée à associé unique Adresse du siège : 5 avenue des Martyrs de la Résistance, Zone Commerciale Lolya 47200 MARMANDE Capital : 7.500 € Numéro unique d'identification : 443 039 961 Lieu d'immatriculation : AGEN Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : Actif : 209.861 € Passif : 158.943 € Actif net : 50.918 € Rapport d'échange des droits sociaux : La Société Absorbante étant propriétaire de la totalité des actions composant le capital de la société Absorbée, il n'y a pas lieu à augmenter son capital ni à établir de rapport d'échange. Montant prévu de la prime de fusion : La différence entre : l'actif net apporté, soit 50.918 € d'une part, et la valeur nette comptable au bilan de la société SOGECA des 100 actions de la société AM AUDITION, soit 926.558 € d'autre part, est égale à [875.640] € et constitue un MALI de fusion. Date du projet commun de fusion : 29 janvier 2018 Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Le 13 février 2018 au Tribunal de Commerce de Paris au titre de l'Absorbante et le 15 février 2018 au Tribunal de Commerce d'AGEN au titre de l'Absorbée..